

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26070575*****18 MAI 2026****Greffe**N° d'entreprise : **0757 643 442****Nom**(en entier) : **LIBRA - TAX & ACCOUNTANCY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Anglais, 6A à 4430 Ans****Objet de l'acte : Démission administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2026.

Sont présents : Hanine ESSAHELI

Jabo MUTSINZI

Kevin DE SOUSA CARDOSO

André HAZARD

L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points de l'ordre du jour

I. Prise d'acte de la démission d'un administrateur avec effet rétroactif

II. Décharge éventuelle

III. Pouvoirs pour formalités

Résolution :

I. Prise d'acte de la démission d'un administrateur avec effet rétroactif

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur André HAZARD de ses fonctions d'administrateur de la société LIBRA - TAX & ACCOUNTANCY.

Cette démission est constatée avec effet rétroactif au 31 décembre 2025, date à laquelle l'intéressé a cessé toute implication effective dans la gestion, l'administration et la représentation de la société.

L'assemblée constate que depuis le 31 décembre 2025, Monsieur André HAZARD :

- n'a plus exercé aucun mandat de gestion,
- n'a plus posé aucun acte engageant la société,
- n'a plus participé aux décisions de l'organe d'administration.

La présente décision a pour objet de formaliser une situation existante de fait.

II. Décharge

L'assemblée générale décide d'accorder à Monsieur André HAZARD décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2025, sauf en cas de faits frauduleux, intentionnels ou dissimulés.

III. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont conférés aux Messieurs Hanine ESSAHELI, Jabo MUTSINZI et Kevin DE SOUSA CARDOSO avec faculté de subdélégation, afin de procéder à :

- La mise à jour de la Banque Carrefour des Entreprises,
- La publication au Moniteur belge le cas échéant,
- Et plus généralement à toutes formalités légales et administratives découlant des présentes décisions.

K DE SOUSA CARDOSO,
Administrateur

En annexe :

- procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars.2026;
- copie des cartes d'identité de K. DE SOUSA CARDOSO et A. HAZARD.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/06/2026 - Annexes du Moniteur belge